

X PAROLES D'EXPERTS

Le magazine des experts-comptables et des collaborateurs d'Auvergne-Rhône-Alpes

DOSSIER
Zoom sur
les nouvelles
pratiques
des cabinets
d'aujourd'hui

L'INVITÉ
Frédéric Berthet
gérant d'Omnium :
"Mon expert-
comptable participe
à la stratégie"

LA GRANDE
INTERVIEW



Aline Sam-Giao

**"L'expert-comptable
c'est le grand partenaire
de l'entreprise !"**

X 11

JUIL-SEPT 2023



**l'Assurance
Maladie**

RISQUES PROFESSIONNELS

Agir ensemble, protéger chacun



NET-ENTREPRISES·FR



Déclarer un accident du travail, une démarche simple intégrée au compte entreprise



Téléchargement de la feuille d'accident
du travail pour votre salarié



Dépôt de pièces
complémentaires



Suivi de l'état d'avancement
de votre dossier

Rendez-vous sur votre compte entreprise :

- déclaration en ligne des accidents de travail ou de trajets de vos salariés,
- transmission des attestations de salaire en lien avec les arrêts de travail,
- consultation du taux de cotisation AT/MP.

**Sur net-entreprises.fr, le compte entreprise est désormais
votre point d'entrée unique pour toutes vos démarches avec l'Assurance Maladie.**

ameli.fr/entreprise



" Si nous ne prenons pas le train en marche, nous resterons à quai "

L'arrivée prochaine de la facture électronique doit nous inciter à revoir largement nos pratiques. Il s'agit de la partie émergée d'un iceberg dont il convient d'anticiper les mouvements. Anticiper : le maître-mot que nous devons tous avoir en tête.

Nous avons proposé depuis janvier un programme de sensibilisation à la facture électronique qui a montré sans aucun doute possible qu'il fallait s'attaquer de façon volontaire au problème dès aujourd'hui. Certes, les PDP (plateformes de dématérialisation partenaires) ne seront homologuées que début 2024, mais il convient de mettre ce délai à profit pour sensibiliser les équipes et les clients à la mutation profonde de «business model» que cela va induire.

Vous pensez avoir le temps ? Ce n'est pas le cas. Vos clients établissent-ils encore leurs factures sur Excel ? Vous transmettent-ils leurs factures seulement lorsqu'elles sont réglées ? Il est temps de cartographier précisément ces pratiques pour permettre une transition fluide. Votre conseil régional est à votre service pour vous accompagner dans celle-ci.

Comme la facture électronique doit nous inciter à revoir nos pratiques, la même urgence implique de revoir profondément le management dans nos entreprises. Nous sommes tous concernés par des difficultés à recruter et à fidéliser nos équipes. Là encore, la situation n'évoluera qu'au prix d'un changement profond de nos organisations et de nos mentalités.

Il convient en premier lieu de prendre conscience de l'évolution générale des mentalités au travail. La jeune génération, dite «Z», a des réflexes totalement différents de ceux de ses aînés.

Face à ce mouvement de fond, il faut profondément changer nos pratiques managériales. Nous ne sommes plus à l'heure de fidéliser nos équipes en distribuant des tickets restaurants, cela ne suffit plus. Il faut aller plus loin, travailler sur les valeurs et la philosophie de l'entreprise, revoir le modèle pyramidal qui prévalait jusqu'alors. Cela change nos habitudes et nos mentalités françaises !

Nous devons revoir notre manière de fonctionner ! Pour cela, OSONS oublier les anciennes hiérarchies, OSONS valoriser et impliquer les équipes, OSONS montrer la reconnaissance des succès... Chacun doit trouver sa place dans nos entreprises et ce n'est qu'au prix de ce changement de mentalité que nous pourrions retenir nos talents. Pour cela, l'Ordre et son organisme de formation (l'Ifaura) sont là pour vous accompagner, mais vous devez vous engager sans tarder dans ce chantier majeur.

Si nous ne prenons pas le train en marche, nous resterons à quai.

sommaire

COUVERTURE

Aline Sam-Giao

© Manuel Braun

La revue de presse / 04

L'actu / 05

La vie de l'Ordre

L'agenda / 08

Assemblée générale de l'Ordre / 08

Séminaire d'intégration / 08

Annnonce du congrès régional / 09

Retour sur les rencontres de l'Ordre / 10

Salon Go Entrepreneurs / 12

Allo Impôt / 12

Festival mini-entreprises / 13

Les Nuits qui comptent / 13

Les associations locales / 15

Soirée interprofessionnelle des jeunes / 16

Le cahier des bonnes pratiques

Management / 18

Nouvelles missions / 19

Numérique / 20

Réglementé / 20

Formation / 20

La grande interview

Aline Sam-Giao, directrice générale de l'Auditorium-Orchestre national de Lyon / 22

Point de vue

Les SPE, réels outils interpro ? / 24

Dossier

Zoom sur les nouvelles pratiques des cabinets d'aujourd'hui / 25

Expériences / 31

L'invité

Frédéric Berthet, gérant d'Omniunum : « La construction, c'est le poumon économique de la cité » / 32

Sorties - Loisirs / 34

Édité par le Conseil régional de l'Ordre des experts-comptables Auvergne-Rhône-Alpes 51 rue Montgolfier - 69451 Lyon cedex 06 - 04 72 60 26 26

Directeur de la publication : Odile Dubreuil Directeur de la rédaction : Virginie Maureau-Regaldo Édition déléguée : Rosebud SA

Rédaction : Enzo Maisonnat Coordination : Vincianne Hennrich Relecture : Emmanuelle N'Diaye Maquette : Camille Gabert

Illustrations ouvertures dossier et cahier des bonnes pratiques : Mathilda Abou-Samra Mise en page : Sophie Sapy Numéro ISSN : 2266-2669

Publicité : EC Rhône-Alpes, 04 72 60 26 26 Impression : Chirat (Saint-Just-La-Pendue). Toutes les images non créditées sont « droits réservés »

Les Affiches de Grenoble

Les experts analysent la déclaration de biens immobiliers

La taxe d'habitation sur les résidences principales a été supprimée pour tous les ménages depuis le 1^{er} janvier 2023. En revanche, elle demeure sur les résidences secondaires et sur les locaux vacants. De ce fait, l'administration fiscale a besoin de les identifier. À ce titre, l'Ordre s'est mobilisé afin de définir et de présenter la déclaration de biens immobiliers. Où ? Quels biens ? Quand ? Comment ? Pour qui ? Quel parcours déclaratif ? Christine Girault et Marc Martin, experts-comptables et commissaires aux comptes, sont revenus en détail sur cette nouveauté : « *Il est important de réaliser cette déclaration puisque ces informations seront utilisées pour l'établissement de la taxe d'habitation toujours en vigueur pour les résidences secondaires, et permettent aussi de déterminer le calcul de la taxe foncière.* »

Le Progrès

Pôle emploi et l'Ordre des experts-comptables, un mariage au service du recrutement

Confronté depuis plusieurs années à des difficultés de recrutement, l'Ordre des experts-comptables Auvergne-Rhône-Alpes a décidé de réagir en signant une convention avec Pôle emploi afin de faciliter l'arrivée de nouveaux talents au sein des cabinets. Les deux acteurs se sont engagés à mobiliser conjointement leurs ressources et leurs expertises et ont souhaité renforcer leurs dispositifs en coordonnant leurs initiatives dans les territoires. Deux axes de collaboration ont été inscrits dans cet accord régional pour les prochaines années : promouvoir l'accès à l'emploi, répondre efficacement aux besoins de recrutement dans la région et accompagner la création et la reprise d'entreprise.

Tout Lyon

Guichet unique, fiscalité, attractivité...

L'actualité des experts-comptables est dense. En Auvergne-Rhône-Alpes, Odile Dubreuil, présidente de l'Ordre régional, est revenue sur les transformations et responsabilités actuelles de la profession. « *L'engagement auprès des particuliers est un critère important pour la profession. La mobilisation en région, notamment avec l'opération baptisée Allo Impôt en est la preuve, explique-t-elle tout en présentant son axe prioritaire de mandature autour de la facture électronique. Nous sommes aussi engagés dans l'interprofessionnalité ! La crise du Covid a révélé le besoin de travailler avec le barreau de Lyon et la chambre des notaires du Rhône afin d'accompagner au mieux les entreprises. C'est redoutablement efficace.* »

On parle de nous dans les médias

La Montagne

Les experts-comptables décryptent la déclaration d'impôts 2023

À l'occasion de la traditionnelle déclaration de revenus, l'Ordre des experts-comptables Auvergne-Rhône-Alpes, alors représenté par son vice-président Nicolas Debiolles, a mis en avant les nouveautés de cette année afin de rendre cette tâche plus accessible et compréhensible aux personnes assujetties.

Quelques chiffres

D'avril à mai, on dénombre :

- × **22** articles ou interventions de l'Ordre Aura
- × **1** conférence de presse (déclaration de revenus / Allo Impôt / déclaration des biens)
- × **15** médias différents

Ces pages sont dédiées aux départements d'Auvergne-Rhône-Alpes, à leur actualité, aux actions menées, aux rendez-vous, aux partenariats mis en place pour booster la représentativité de notre profession au plus près des territoires et de ses interlocuteurs.

ISÈRE SUD

Festival des mini-entreprises à Grenoble

L'Ordre soutient la jeunesse et l'entrepreneuriat ! Mardi 16 mai au stade des Alpes à Grenoble, l'Ordre a participé au festival des mini-entreprises, mettant à l'honneur les « mini-entrepreneurs » de demain. L'occasion de rencontrer, échanger et célébrer les projets et l'engagement des plus jeunes avec la profession. Retrouvez plus de détails en page 13.



LOIRE SUD

Déplacements tous azimuts

Très demandé, l'Ordre a multiplié les déplacements en ce printemps. Après une première réunion en visioconférence sur l'examen de conformité fiscale, l'Ordre a participé, le 20 mars dernier, à l'assemblée générale de l'association forézienne des experts-comptables (Afec), qui a inauguré son tout nouveau site internet. Une semaine après, notre représentant a rendu visite à un député de la Loire afin d'étudier les pistes de travail à améliorer sur l'environnement réglementaire des entreprises. Enfin, outre une réunion d'échanges sur la facture électronique avec la direction départementale des Finances publiques, l'Ordre a rencontré, le jeudi 4 mai, le président de la chambre des métiers et de l'artisanat de la Loire.

PUY-DE-DÔME

Rencontre avec le tribunal de commerce

Christophe Besson, représentant départemental du Puy-de-Dôme, Emmanuel Gauzy, représentant départemental du Cantal et Virginie Maureau-Regaldo, secrétaire général, ont rencontré le président du tribunal de commerce de Clermont-Ferrand afin d'échanger notamment sur la prévention des difficultés des entreprises et travailler sur la signature d'une charte interprofessionnelle regroupant les acteurs des procédures et destinée à fluidifier les procédures au profit des dirigeants. Une manifestation aura lieu à ce sujet sur le second semestre 2023.

DRÔME

Des engagements qui ont du sens

Le 9 juin dernier, l'Ordre était présent à la remise de diplômes de la promotion 2021/2022 du DUT GEA à l'IUT de Valence. La semaine suivante, l'Ordre a assisté à la présentation à la CCI Drôme de l'association Apesa France (aide psychologique pour les entrepreneurs en souffrance aiguë), qui existe depuis dix ans et qui va, d'ici la fin de l'année, créer une antenne dans le département.



HAUTE-SAVOIE

Oséades et Nuit qui compte

L'Ordre s'est mobilisé, du 30 mai au 9 juin, afin d'accompagner l'organisation des Oséades 2023 (un événement consacré à l'entrepreneuriat), en partenariat avec la CCI74 et la CMA 74. Au total : 3 000 entrepreneurs, 90 conférences et ateliers et plus de 80 acteurs économiques étaient mobilisés. Un véritable temps fort au profit de tout l'écosystème haut-savoyard.

Puis le 29 juin dernier, Annecy a accueilli la seconde Nuit qui compte de la saison 2023. Après Grenoble le 15 juin, c'était au tour de la Venise des Alpes de réunir étudiants et collaborateurs de la profession lors d'une soirée festive qui s'est déroulée au restaurant Chez Ingalls et terminée au Garage à Annecy. L'occasion pour les étudiants de la filière et les professionnels de partager un moment convivial et festif autour du thème « tapis rouge ». Parés de leurs plus beaux atours, les 200 participants ont pu immortaliser l'instant en repartant avec une photo souvenir.



ISÈRE NORD

L'Ordre toujours mobilisé

Les opérations de l'Ordre au sein de la task-force pour aider les entreprises en difficulté se poursuivent et l'Ordre est présent à chaque comité de sortie de crise (Codefi). En parallèle, les échanges avec les différents lycées du département quant à l'attractivité du métier d'expert-comptable sont réguliers, de même que les contacts avec la Dreetts.

RHÔNE

Présentation de la facture électronique - U2P

Une présentation de la facture électronique a été faite devant l'ensemble des représentants régionaux de l'U2P.

Cette présentation avait pour but de sensibiliser les dirigeants sur le sujet et surtout de faire en sorte qu'ils anticipent cette réforme quelle que soit la taille de leur structure. Cette présentation sera déclinée dans les départements. D'autres réunions de ce type auront également lieu en partenariat avec le Medef, la CPME, la Capeb....

ALLIER

Les rencontres de l'Ordre

C'est dans l'Allier, le 2 juin dernier, qu'ont été organisées au PAL les rencontres de l'Ordre. Ainsi, une quarantaine d'experts-comptables se sont retrouvés, dépaysés, le temps d'une journée au milieu de la savane, autour de conférences et d'ateliers. Programme détaillé en page 10 de ce numéro.



SAVOIE

Réclamations auprès du centre des impôts de Savoie

Tous les deux mois, l'Ordre rencontre le centre des impôts de Savoie pour échanger de manière générale sur les problématiques que rencontrent les deux parties. Dernièrement, l'Ordre a demandé à ce que les agents du Centre œuvrent auprès de leur hiérarchie afin que la mise à jour des liasses fiscales sur les nouveaux millésimes se fasse en début d'année et non en plein mois de mars/avril. Objectif : ne plus bloquer les cabinets durant cette période intense. De plus, l'Ordre s'est mobilisé afin que l'adresse mail des SIE de Savoie ne soit désactivée que fin août et non mi-juin ; ce qui obligera les clients à passer par la messagerie sécurisée info.gouv.fr. Problème, tous ne l'ont pas encore activée... Une demande d'activation automatique de cette messagerie a également été faite par l'Ordre. Affaire à suivre, rien n'est gagné !

CANTAL

Zoom sur la facture électronique

Le 28 mars dernier, l'Ordre a participé, aux côtés de Céline Frackowiak, directrice du projet Facturation électronique au sein de la direction générale des Finances publiques, à une réunion d'information sur le sujet. Objectif : présenter aux chefs d'entreprise du département les conséquences, détails et enjeux de cette nouvelle réforme. Le samedi 1^{er} avril, l'Ordre s'est mué en pédagogue pour présenter la profession aux lycéens présents lors du forum des métiers organisé par le lycée Saint-Vincent La Présentation de Saint-Flour.



ARDÈCHE

L'Ordre multiplie les partenariats

Le vendredi 9 juin a été une journée chargée ! D'abord invité à la remise de diplômes à l'IUT de Valence aux côtés de son confrère de la Drôme, notre représentant départemental a ensuite participé au jury des Trophées de l'économie de la CCI Ardèche. Au programme : sélection puis classement des dossiers de candidature en vue de la cérémonie finale prévue fin septembre.



Sur l'agenda de la présidente

Mardi 25 avril
Cérémonie de remise
des diplômés à l'IAE Lyon

Jeudi 27 avril
Table ronde sur le RGPD
avec la Compagnie des experts
de justice de Lyon

Mercredi 10 mai
Conférence de presse
+ Rencontre Label École
de la profession

Vendredi 12 mai
Réunion API
(Association pour la promotion
de l'interprofessionnalité)

Jeudi 25 mai
Table ronde
sur la sphère publique
et la sphère privée
avec la CRCC Lyon-Riom
et Laurent Wauquiez,
président de la Région

Vendredi 2 juin
Rencontre de l'Ordre
au PAL

Jeudi 8 juin
Journée d'accueil des stagiaires

Jeudi 15 juin
Nuit qui compte
à Grenoble

Lundi 19 juin
Lancement catalogue de l'Ifaura

Lundi 26 juin
Journée d'accueil des stagiaires

Mardi 27 juin
Assemblée Générale
ADAPL / Agaura

Jeudi 29 juin
Nuit qui compte
à Annecy

Jeudi 6 juillet
Assemblée générale
de l'Ordre des experts-comptables
Auvergne-Rhône-Alpes

Mercredi 12 juillet
Soirée interprofessionnelle

Assemblée générale de l'Ordre

Les experts-comptables se rassemblent à Lyon

Il est l'heure de faire le point. Comme chaque année, l'Ordre des experts-comptables organise sa traditionnelle assemblée générale statutaire, réunissant l'ensemble des professionnels inscrits au tableau de l'Ordre afin de dresser un bilan de l'exercice écoulé et analyser les perspectives et réalisations à venir. Le rassemblement se tiendra jeudi 6 juillet au Pathé Bellecour, dès 18 heures. Un cocktail dînatoire est ensuite prévu au Grand Réfectoire, au cœur du Grand Hôtel-Dieu. « *Outre la présence de nos confrères, de nombreuses personnalités politiques et économiques de la région, avec lesquelles nous travaillons, sont conviées pour un temps d'échange convivial afin de conforter nos excellentes relations* », précise Odile Dubreuil, présidente de l'Ordre Auvergne-Rhône-Alpes.



Odile Dubreuil

© Tom Augendre

X L'Ordre intègre ses nouveaux inscrits

Save the date ! Qui dit rentrée de septembre, dit week-end d'intégration... ou presque. Désormais membres de l'Ordre, près de 120 nouveaux inscrits au Tableau de l'Ordre assisteront, jeudi 14 septembre prochain, de 9h30 à 16h30 à Lyon, à leur séminaire d'intégration. Présenté comme l'ultime étape – impérative pour parachever l'intronisation des nouveaux inscrits en tant qu'experts-comptables de la région –, le séminaire d'intégration marque l'entrée dans la vie de l'Ordre. Validée comme formation entrant dans la norme professionnelle « *maîtrise de la qualité* », cette journée permet aux « petits nouveaux » de découvrir les missions de l'institution, de sécuriser l'exercice professionnel au travers d'informations pratiques, de participer à des plénières et ateliers, notamment sur la déontologie de la profession. Ils auront également l'occasion de rencontrer les élus et collaborateurs de leur institution régionale.

Congrès régional 2023

" Nos missions au cœur de l'économie de demain "

Congressistes, préparez-vous ! Le prochain congrès régional de l'Ordre des experts-comptables Auvergne-Rhône-Alpes fait son retour à Saint-Étienne, les 29 et 30 novembre au Parc Expo, 31 boulevard Jules-Janin. Après une édition 2022 plus que réussie à Bourg-en-Bresse, ce nouveau congrès, où sont attendues près de 800 personnes, s'annonce. Cela englobe les problématiques de *full service*, le bilan carbone, l'analyse de la donnée, la responsabilité sociétale des entreprises... « Ces enjeux répondent à une quête de sens pour certaines missions, à la volonté de les diversifier et de s'adapter aux nouvelles technologies pour d'autres. Trois points qui permettent de travailler sur l'attractivité et les demandes des clients, expliquent Nicolas Débiolles et Octavie Véricel, rapporteurs du congrès. L'objectif de ces rencontres est d'aider nos confrères et leurs équipes à développer ces nouvelles missions en cabinet, pour qu'ils s'adaptent aux exigences actuelles des clients et répondent aux aspirations des équipes. » Rendez-vous à l'automne prochain pour découvrir le reste des nouveautés et surprises à venir.



© Tom Augendre

Octavie Véricel



© Tom Augendre

Nicolas Débiolles

✕ Programme et inscription sur le site congresoecara.fr

C'est vraiment un
SUPER COÛT

Chez Tiime, la facture électronique est gratuite.

www.tiime.fr

MUTUELLE OCIANE
matmut

Tarifs préférentiels pour les experts comptables

Mutuelle Ociane Matmut

Des offres santé et prévoyance sur mesure pour vous et vos salariés*

matmut.fr/pro

*Document non contractuel à caractère publicitaire. L'ensemble des garanties s'applique dans les limites, plafonds et conditions définies au contrat. Conditions détaillées disponibles en agences et sur matmut.fr. Enregistrements des statuts de l'association Ociane Professionnels Indépendants, des statuts d'Ociane, de la notice d'information Ociane Santé Pro et des conditions générales contrat collectif santé à adhésion obligatoire sont disponibles sur matmut.fr. Assureur de la garantie santé : Mutuelle Ociane - Mutuelle soumise aux dispositions du Livre II du Code de la mutualité. N° Siren 454 243 085. Siège social : 35, rue Claude-Simone 33034 Bordeaux CEDEX. Matmut - Mutuelle assurance des travailleurs mutualistes - Société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Entreprise régie par le Code des assurances. Siège social : 66, rue de Sathewille 76100 Rouen. Assureur de la garantie Prévoyance : Mutex - Société Anonyme (SA) au capital social de 37 302 305 €. Entreprise régie par le Code des assurances, inscrite au RCS de Nanterre sous le N° Siren 329 219 040. Siège social : 140, avenue de la République - CS 30007 - 92327 Châtillon CEDEX. Annonce Ociane Santé Pro - 04/23 - Credit photo : © iStockphoto

Les rencontres de l'Ordre au PAL

C'est au cœur de l'Allier bourbonnais que se sont retrouvés, le vendredi 2 juin, une quarantaine d'experts-comptables, experts-comptables mémorialistes et collaborateurs de la région Auvergne-Rhône-Alpes à l'occasion des rencontres de l'Ordre.

La proximité des animaux, un cadre calme et champêtre : le choix du parc animalier du PAL, méconnu d'une partie des participants, avait été soigneusement réfléchi. En cette clôture de période fiscale, toutes les conditions étaient réunies afin de permettre aux collaborateurs de (re)trouver la quiétude. Mais cette journée n'a pas été de tout repos ! « Un programme dense attendait l'auditoire, réuni dans une salle de séminaire de l'hôtel Savana



Frank Coursolle,
expert-comptable

Reserve : actualité sociale des cabinets, actualité et orientations des carrières de la profession (notamment la Cavec), déontologie et enjeux de la facture électronique. Tout cela, avec une vue imprenable sur la savane africaine et un temps magnifique. »

Amélie Panier, expert-comptable, a participé à cette nouvelle édition et témoigne : « Ce rendez-vous s'est déroulé dans un cadre particulièrement beau et agréable.



Amélie Panier,
expert-comptable

Il s'agit d'un moment toujours riche en partage puisque c'est l'occasion d'échanger avec des confrères des quatre coins de la région. » Au-delà des informations partagées par l'équipe du conseil régional de l'Ordre et des conférences, les rencontres de l'Ordre permettent de créer du lien entre professionnels et sont une véritable opportunité pour les participants. « Ce type de rencontre favorise les discussions autour de l'actualité du métier et de ses évolutions, mais permet également de nouer de nouveaux contacts, d'apprendre des méthodes de travail de chacun, de découvrir de nouveaux outils et de partager avec nos élus ! Ce sont des journées qui comptent beaucoup ! »



Non, PDP n'est pas le Parti de Défense des Pingouins

Mais une Plateforme
de Dématérialisation
Partenaire agréée
pour la transmission
de factures électroniques.



 jefacture.com

La plateforme de facturation électronique pensée
par et pour les experts-comptables et leurs clients.

Tout Lyon

Journal
du bâtiment et des TP

Le L'Essor

Patriote
BEAUCOGLAIS - VAL DE SAÔNE


Expert Légales



gestion
de vos annonces légales

Découvrez
nos services
sur

Legal digital

ANNONCES & FORMALITÉS

Nos solutions
dématérialisées
pour vos annonces
légales
et vos formalités



FORMALPRO



gestion
de vos formalités légales

du
SIMPLE CONSEIL
aux
GRANDES EXPERTISES

BANQUE DE RÉFÉRENCE DES PROFESSIONS LIBÉRALES*

BANQUE
POPULAIRE 
AUVERGNE RHÔNE ALPES

* Source : BPCE
Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes Société Anonyme Coopérative de Banque Populaire à capital variable,
régie par les articles L512-2 et suivants du Code Monétaire et Financier et l'ensemble des textes relatifs aux Banques
Populaires et aux établissements de crédit - Siren 605 520 071 RCS Lyon - Intermédiaire d'assurance N° ORIAS : 07 006
015 - Siège social : 4, boulevard Eugène Deruelle - 69003 LYON. Crédit photo : Adobe Stock - Avril 2023

JURIDIS

**PARTENAIRE N°1 DES CABINETS
D'EXPERTISE-COMPTABLE**



Apportez une vraie valeur ajoutée
et fidélisez vos clients en leur
proposant la Protection Juridique
du dirigeant



Remboursement de vos
honoraires en cas de contrôle



04 74 78 01 97



juridis@juridis.fr



59 Quai Claude Bernard,
38200 VIENNE



@JURIDIS

Rendez-vous sur
notre stand, les
29 et 30
novembre 2023 à
ST ÉTIENNE



Salon

L'Ordre des experts-comptables se mobilise

Le salon Go Entrepreneurs, anciennement Salon des entrepreneurs, célèbre ses vingt ans d'existence à Lyon. À l'occasion de cette édition inédite, organisée le 22 juin à La Sucrière, l'Ordre des experts-comptables Auvergne-Rhône-Alpes s'est mobilisé et a participé pour la première fois au salon professionnel.

Au programme : les représentants de l'Ordre ont tenu un stand, animé deux ateliers de trente minutes à propos de la facture électronique, puis deux tables rondes, dont une en interprofessionnalité avec les notaires et avocats sur les statuts juridiques de l'entreprise, l'autre en présence de la direction régionale des Finances publiques, au sujet de la facture électronique. Avec près de 10 000 entrepreneurs reçus et pas loin d'une centaine de partenaires mobilisés, Go Entrepreneurs représente le plus grand rendez-vous annuel des créateurs et dirigeants du territoire, où se réunit l'ensemble de l'écosystème entrepreneurial de la région. Une journée idéale pour créer et développer son entreprise, pour s'entourer d'experts ou découvrir de nouveaux outils, méthodes et dispositifs innovants.



Visite de la ministre déléguée chargée de l'enseignement et de la formation professionnelle, Carole Grandjean, sur le stand de l'Ordre, en présence notamment d'Odile Dubreuil, présidente et Nicolas Débiolles, vice-président de l'Ordre AURA.



Allo Impôt 2023 : les experts-comptables aux côtés des contribuables

Pour la 13^e année consécutive, l'Ordre des experts-comptables a lancé l'opération citoyenne Allo Impôt, à l'occasion d'un point presse revenant en détail sur l'importance et le devoir de citoyenneté de cette démarche. Du 22 au 26 mai, de 9 à 18 heures, de nombreux experts-comptables bénévoles se sont tenus gracieusement à la disposition des contribuables, afin de répondre à leurs questions et les aider à remplir leur déclaration d'impôts. Il suffisait pour cela de composer le numéro vert 0 8000 65432, ou de se rendre sur allo-impot.fr afin de consulter la foire aux questions. Selon Odile Dubreuil, présidente de l'Ordre régional, « *bien que la déclaration puisse être préremplie par l'administration fiscale, il est important d'en vérifier tous les éléments. D'autant plus en cas d'évolution de sa situation familiale, de rattachement des enfants, d'évolution de salaire... Il peut y avoir de nombreux petits pièges et, pour les éviter, mieux vaut se documenter et se faire aider* ». Avec près de 20 000 appels par an à l'échelle nationale, l'opération Allo Impôt continue de trouver écho auprès du grand public. Cette opération a permis aux experts-comptables d'être présents dans les médias régionaux : BFM Lyon, RCF Aura, France 3 Auvergne-Rhône-Alpes,...





Défi

À la rencontre des chefs d'entreprise de demain

Au mois de mai 2023, l'Ordre a pris part au festival des mini-entreprises, organisé par le réseau Entreprendre pour apprendre Auvergne-Rhône-Alpes à Lyon (plus de 1000 participants), Grenoble (850) et Clermont-Ferrand (350). Dans la région, au total, ce sont 140 mini-entreprises qui ont été présentées par des jeunes motivés et ambitieux âgés de 9 à 25 ans.

Le défi à relever ? Créer une entreprise grandeur nature, de toutes pièces, jusqu'à la commercialisation du bien ou du service ! C'est ainsi que lycéens, collégiens et élèves de primaire ont œuvré tout au long de l'année scolaire, accompagnés par leurs professeurs. Les mini-entrepreneurs ont révélé au jury le fruit de leur travail à l'occasion du festival : « *C'est à chaque fois un vrai plaisir d'y participer ! Cela nous permet de nous faire connaître et d'aller à la rencontre de la jeunesse* », explique Nathalie Battaglia, expert-comptable ayant intégré le jury. Parce qu'aller à la rencontre des mini-entrepreneurs d'aujourd'hui, c'est aller à la rencontre des chefs d'entreprises de demain. « *De l'idée de projet à la communication en*

passant par le prévisionnel, c'est de la création d'entreprise. Et dans notre métier, on accompagne les créations d'entreprises dès le début : il y a donc une véritable utilité à expliquer ce qu'est un expert-comptable, et à démontrer tout ce que son expertise peut apporter. » La journée s'est conclue par la remise des prix. Les mini-entreprises concouraient sur différents prix et labels : sept labels thématiques (entrepreneurs, innovation, finances, ressources humaines, impact sociétal, commercialisation, communication) et plusieurs prix. Deux mini-entreprises de la région ont été sélectionnées pour représenter la France au championnat européen à Istanbul en juillet prochain. Notre région a du talent !

Rencontre

Les Nuits qui comptent font leur retour

Véritable temps fort de l'année, Les Nuits qui comptent signent leur retour tant attendu pour une nouvelle édition 2023. L'Ordre des experts-comptables Aura, en partenariat avec Ecma, le Crédit agricole, l'Ifaura, l'Anecs, le CJEC et les Compagnies régionales des commissaires aux comptes de Lyon-Riom et du Dauphiné-Savoie, organise quatre soirées chaleureuses dédiées aux étudiants et à tous les professionnels de l'expertise comptable et de l'audit. Lancement le 15 juin à Grenoble au restaurant O2, puis le 29 juin à Annecy Chez Ingalls, le 14 septembre au Sucre à Lyon, et enfin le 19 octobre au HPark à Clermont-Ferrand. À l'occasion de ces moments festifs, destinés à renforcer les liens entre générations, ainsi qu'à faciliter la cohésion et l'union au sein de la profession, près de 1 500 invités se retrouveront à nouveau à la fête avec pour seuls mots d'ordre : détente et convivialité. Troquant chapeaux de paille et lunettes de plage, les accessoires de l'année dernière, pour d'élégants costumes et robes de soirée, cette nouvelle édition axée sur le thème « tapis rouge » se renouvelle en grande pompe, pour le plus grand plaisir des festoyeurs les plus dévoués.

**X Billetterie en ligne sur le site de l'Ordre.
À partir de 15 euros pour les étudiants, membres
de l'Anecs et du CJEC, et 20 euros pour les
professionnels.**

Inscription :



La nuit qui compte de Grenoble

Clap d'ouverture pour le premier épisode des Nuits qui comptent 2023, le jeudi 15 juin à Grenoble.



Patrick Velay, trésorier, Odile Dubreuil, présidente, Mohamed Rachid, délégué départemental Isère Sud et Dominique Séon, expert-comptable.



Paul Chabrilat et les représentantes du CJEC et de l'Anecs.



Carton plein pour le photocall !



Damien Cartel, vice-président, Patrick Velay, trésorier, Odile Dubreuil, présidente, Eric Chaloin, conseiller régional de l'Ordre.



Nathalie Clemaron et Jérôme Slomian de l'IFAURA.



Tous les participants ont pu repartir avec une photo souvenir de cette soirée.

Les associations locales et l'institution

Un maillage géographique dynamique

Auvergne-Rhône-Alpes est la deuxième région économique de France. Elle offre un tissu économique à l'image du maillage géographique de l'Ordre : fort et animé !

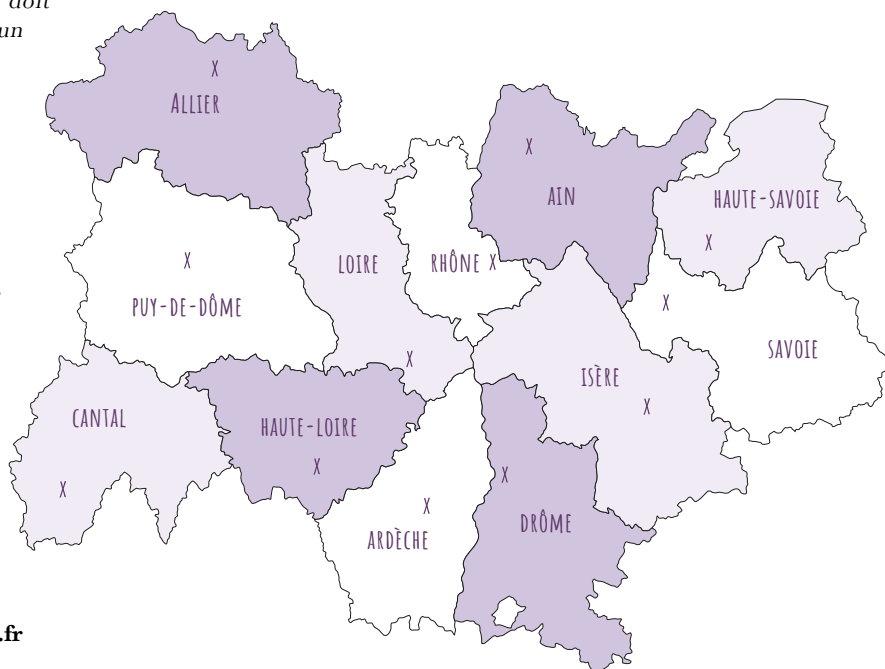
En Aura, outre le conseil régional de l'Ordre, votre institution, ainsi que les représentants départementaux, il existe une vingtaine d'associations d'experts-comptables réparties sur les douze départements. Elles organisent des réunions d'information et animent des formations pour les confrères. Leurs objectifs : contribuer à promouvoir le rôle des experts-comptables auprès des entreprises et des institutions de leur secteur, tout en participant au rayonnement de la profession. Lieux d'échanges, de partage et de convivialité, elles permettent la mise en place d'une véritable relation confraternelle. Pour Hubert Masson, membre de l'association locale de l'Ain, l'Asseca, « *les associations fédèrent et jouent un rôle social primordial pour entretenir la motivation, la bonne entente et l'entraide entre confrères* ».

Le rôle et l'intérêt des associations ainsi rappelés, « *nous attirons votre attention sur le fait que seule l'instance ordinaire régionale doit être saisie en cas de différend avec un membre de l'Ordre ou de problématique relative à la profession* », rappelle Virginie Maureau-Regaldo, secrétaire générale de l'Ordre. Les associations locales, tout comme les représentations départementales, ne disposent d'aucune délégation, ni de compétences ordinaires pour être en mesure de répondre à ces questions particulières. Elles ne disposent pas non plus, par définition, de toutes les informations dont dispose l'institution. Il est donc très important, pour éviter toute confusion et pour une gestion efficace des problématiques, d'adresser vos demandes, par mail, directement aux services du conseil régional de l'Ordre, dont tous les contacts sont sur le site internet experts-comptables-aura.fr

Les chiffres clés du Conseil régional de l'Ordre



- **2 600** experts-comptables
- **3 000** sociétés d'expertise comptable et bureaux secondaires
- **800** experts-comptables mémorialistes
- **17 000** collaborateurs



Soirée interpro des jeunes inscrits

Célébrer pour mieux fédérer

Liés par des enjeux et un tissu économique communs, notaires, avocats et experts-comptables sont naturellement amenés à travailler main dans la main au cours de leur carrière. Pourquoi ne pas se rencontrer dès le diplôme en poche ?

Telle est l'idée portée par la première soirée interprofessionnelle, dédiée aux nouveaux inscrits et organisée mercredi 12 juillet au club Le Sucre à Lyon. « Aujourd'hui plus que jamais, il est important que nos trois professions travaillent ensemble. Les attentes des entreprises et de leurs dirigeants changent. Il est courant de devoir mettre autour de la table l'expert-comptable, l'avocat et le notaire, qui conjuguent leurs compétences complémentaires afin d'apporter une solution cohérente et rapide. C'est la raison d'être de l'interprofessionnalité, juge Odile Dubreuil, présidente de l'Ordre des experts-comptables Auvergne-Rhône-Alpes. Pour cela, il est primordial que nos jeunes confrères se rencontrent, discutent et se familiarisent avec leurs homologues avocats et notaires. » Un avis vivement partagé par le Barreau de Lyon et la Chambre interdépartementale des notaires de la cour d'appel de Lyon. « L'interprofessionnalité est

l'un des axes forts de la transformation des métiers du droit et du chiffre. Il est indispensable que les nouvelles générations d'avocats, de notaires et d'experts-comptables échangent pour tisser des liens afin de travailler ensemble plus régulièrement. Les clients ne comprendraient pas que nous n'allions pas dans cette direction », assure Marie-Josèphe Laurent, Bâtonnière de Lyon.

À ce titre, les trois instances ont pensé cette première rencontre inédite sous un angle festif et convivial. Une manière bien moins « réglementaire et institutionnelle » de briser la glace entre jeunes professionnels. Au total, près de 300 personnes sont attendues dès 19 heures aux portes de l'établissement. Faute de place et dans la mesure où les dernières promotions des trois corps de métiers sont conséquentes, la soirée est soumise à inscription.



© Gaetan Clement



**Le mercredi 12 juillet 2023
à partir de 19 heures**



**Club Le Sucre
50 quai Rambaud,
69002 Lyon
Sur inscription.**



MANAGEMENT 18
La communication
non violente, un réel
outil de management

NOUVELLES MISSIONS 19
L'intégration des données
des marketplaces

NUMÉRIQUE 20
Tout comprendre sur la
nouvelle obligation de la
facture électronique

RÈGLEMENTÉ 20
Éthique,
réseaux sociaux
et communication

FORMATION 21
Bilan carbone,
la prochaine mission
incontournable
de la profession



Management

La communication non violente, un réel outil de management

La communication non violente est un processus pragmatique et puissant qui permet une nouvelle forme de management innovante et performante. Jean-Marc Bret, avocat, médiateur et coach expérimenté depuis plus de 40 ans témoigne de l'efficacité de cette approche pour les organisations.



Jean-Marc
Bret

Qu'est-ce que la communication non violente ?

C'est le couteau suisse des relations ! La communication non violente est à la fois un outil, un processus et un art de vivre, avec soi et avec les autres. C'est un outil efficace puisque très pragmatique et analytique : il propose de véritables clés de compréhension de notre fonctionnement et de celui d'autrui. C'est un processus au sens où c'est une façon de procéder formalisée. Lorsqu'une situation se présente à nous et que nous sommes dans une démarche de communication non violente, notre cheminement de pensée s'articule autour de quatre étapes capitales et successives :

- l'observation de la situation ;
- l'identification de notre sentiment prédominant dans cette situation et son expression ;
- le ou les besoins non satisfaits à l'origine de ce sentiment ;
- la ou les demandes personnelles qui en découlent.

Enfin, nous pouvons parler d'art de vivre puisque la communication non violente encourage le bien-vivre, avec soi tout comme avec les autres, cadres personnels et professionnels confondus.

Et que permet-elle en milieu professionnel ?

Elle permet d'améliorer l'écoute de soi, mais aussi l'écoute de l'autre (et cela entraîne la diminution des burn-out comme celle des conflits en entreprise). Elle favorise en outre grandement la coopération : encourageant des dialogues constructifs, une formulation des demandes claires ou encore une hausse de la créativité ; elle développe en chacun une capacité à agir. Tout cela permet de développer une stratégie novatrice en matière de responsabilité sociale des entreprises et d'engager des choix éthiques.

En quoi communication non violente et performance sont-elles liées ?

La communication non violente est un vrai outil de performance économique pour l'entreprise, c'est un gain de temps et d'énergie. Par exemple, un manager qui exprimera ses demandes *via* les techniques de la communication non violente aura plus de chances d'être entendu de ses collaborateurs. En effet, parce qu'elle sera exprimée avec authenticité, elle ne sera pas perçue comme une exigence mais bien comme une demande. On gagnera donc en efficacité dans l'exécution des tâches confiées.

Par ailleurs, en mettant en œuvre cette technique de communication, le manager augmentera sa capacité à repérer les tensions et également à y faire face. Si les collaborateurs vont bien, l'impact économique s'en ressent forcément : bien-être au travail, motivation et performance sont connexes.

✕ Pour aller plus loin : mediateur-coach.net

La médiation comme mode unique de prévention et gestion des risques psychosociaux, Jean-Marc Bret, éditions Médias et Médiations. 2^e édition 2022

Nouvelles missions

L'intégration des données des marketplaces

Face à la digitalisation des modes de consommation, de plus en plus d'e-commerçants recherchent des cabinets d'expertise comptable afin notamment d'intégrer les données des marketplaces. Ces nouvelles missions sonnent comme des opportunités à ne pas manquer pour les confrères les plus férus de nouvelles technologies.



Maxime Bourrat,
expert-comptable

L'essor du e-commerce a radicalement fait évoluer les attentes des clients vis-à-vis de leurs enseignes et marques préférées. Selon une nouvelle étude de Mirakl, les marketplaces sont aujourd'hui les plus plébiscitées par les consommateurs.

À l'échelle mondiale, 70 % d'entre eux estiment qu'il s'agit du moyen le plus pratique pour faire des achats en ligne, alors

que 66 % affirment préférer les sites proposant une marketplace à ceux qui n'en ont pas. Face à ces transformations, les cabinets d'expertise comptable se sont rapidement mis au diapason de ces nouvelles missions. Maxime Bourrat, expert-comptable spécialisé dans l'économie numérique et fondateur en 2019 du cabinet Totem Expertise, revient sur les opportunités qu'offre ce secteur prometteur. « *Bien que les marketplaces, ou places de marché*, ne soient pas quelque chose de nouveau, elles ont tendance à se multiplier et à évoluer ces dernières années* », assure-t-il. Une évolution qui fait écho à ce que vit la profession, en pleine mutation. En effet, de plus en plus d'e-commerçants recherchent un cabinet comptable spécialisé dans l'e-commerce pour répondre à leurs attentes, qui par nature, sont très différentes de celles des commerces de proximité.

« *Avant de se lancer et de créer leur marketplace, les entrepreneurs peuvent être confrontés à des difficultés dès lors qu'il s'agit de gérer la comptabilité et la fiscalité ; une étape capitale pour la*

réussite d'une entreprise dans ce domaine. Au vu des nouvelles réglementations et obligations auxquelles doivent se soumettre les marketplaces, imposant une parfaite maîtrise des textes de loi pour être en phase, et sous peine d'amende, il est primordial de s'entourer d'experts », explique Maxime Bourrat.

Côté pratique, les experts-comptables se mobilisent ainsi sur les process d'intégration des données marketplace, sur la gestion simplifiée des flux financiers, puis conseillent sur les problématiques des cadres juridique, fiscal, comptable, voire technique. Des missions qui tendent à être de plus en plus demandées au fil des années.



X *Marketplace : un site qui rassemble divers acheteurs et fournisseurs afin de faciliter la sélection ainsi que l'achat. Parmi les plus connus se trouvent Amazon, Cdiscount, Rue du commerce ou PriceMinister.

Numérique

"Tout comprendre sur la nouvelle obligation de la facture électronique"

La mise en place de la facture électronique représente une révolution pour les cabinets et leurs clients. Il est donc crucial d'informer et de former les experts-comptables et leurs collaborateurs à cette nouveauté.



Élise Tilly

Après un lancement réalisé en début d'année, les sessions de formation dédiées à la facture électronique sont de retour cet été, de juin à juillet! Organisées gratuitement sous l'égide de l'Ordre et dans huit villes de la région, ces journées d'apprentissage (3 h 30) ont pour but d'informer, préparer et sensibiliser au mieux les cabinets, afin qu'ils puissent accompagner leurs clients dans les meilleures conditions. « *Attention! Comprendre la facture électronique s'anticipe*, prévient Élise Tilly, expert-comptable et l'une des animatrices des premières formations. *Si de nombreux confrères sont inquiets et attendent que l'ensemble des plateformes soient agrégées pour se pencher sur la question, il ne restera alors que très peu de temps pour s'activer. Confrères et collaborateurs, venez vous renseigner et vous former en équipe!* »

X Notre conseil

Consultez régulièrement le site de l'Ordre et le nouvel espace dédié, E-fac Expert, pour prendre connaissance des éléments mis à jour. Retrouvez l'agenda des formations, des webinaires, des modules d'e-learning, un kit mission, des cas d'usages, des ressources documentaires, une FAQ, etc.



Réglementé

Éthique, réseaux sociaux et communication

Les cabinets d'expertise comptable peuvent recourir aux différentes possibilités offertes par les nouveaux outils digitaux pour faire découvrir la profession, présenter leurs services et générer de nouvelles opportunités.

Les réseaux sociaux permettent également d'attirer de nouveaux clients, de booster son image de marque pour attirer et recruter des talents.

L'utilisation d'internet devient donc une force, pour les cabinets qui l'exploitent à sa juste valeur.

Ainsi, si la publicité personnelle des experts-comptables est libre, autorisée et une excellente opportunité, il est essentiel de rappeler que la discrétion reste de mise. L'indépendance, la dignité et l'honneur de la profession doivent être respectés, tout comme le secret professionnel et la loyauté envers les clients des experts-comptables et les autres membres de l'Ordre.

Enfin, indépendamment des obligations réglementaires directement liées à la profession d'expert-comptable, les enjeux éthiques de la communication, de manière plus globale, sont au cœur des préoccupations actuelles.

Les bons usages

Nous vous invitons à intégrer quelques réflexes très simples :

- **protégez-vous** : vos propos vous engagent et vos publications ont un impact sur votre image ;
- **soyez tolérant et respectueux** : avant de publier un message, prenez un temps de réflexion afin d'éviter les escalades de tension et leurs conséquences ;
- **vérifiez les informations relayées**, il en va de votre crédibilité ;
- **soyez prudent** : une large audience peut consulter vos publications et leurs interprétations peuvent être nombreuses ;
- **respectez la vie privée d'autrui et les données personnelles**.

X **Contact** : vmr@oecara.fr

Formation

Bilan carbone, la prochaine mission incontournable de la profession

L'été caniculaire vécu comme une prise de conscience sur la situation climatique, couplé à l'augmentation des prix de l'énergie, incite les dirigeants à réfléchir au fonctionnement de leur entreprise. Octavie Véricel, expert-comptable à Lyon et formée au bilan carbone, en est convaincue, cette nouvelle mission sera bientôt incontournable.

Le réchauffement climatique est là. C'est un fait et l'opportunité pour la profession d'intervenir en la matière. En effet, depuis 2015, l'accord de Paris exige la diminution des gaz à effet de serre des pays signataires de -55%. Un défi de taille nécessitant la mobilisation de tous et plus particulièrement celle des entreprises qui ont un rôle clé à jouer. C'est là que les experts-comptables entrent en scène ! « *Le bilan carbone est un outil de diagnostic pour comprendre et analyser l'activité de toute entité en matière d'émissions directes et indirectes de gaz à effet de serre. C'est un outil comptable très accessible pour les membres de la profession. Sa particularité : au lieu de comptabiliser des euros, on compte des équivalents Co₂* », explique Octavie Véricel. Cet outil permet à la profession d'accompagner ses clients dans la maîtrise et la réduction de leur impact sur l'environnement, tout en développant de nouvelles missions. Formée en 2018, l'expert-comptable lyonnaise recommande avec la plus grande ferveur cette formation, dispensée par l'Institut

de formation carbone (IFC), et désormais déployée en partenariat avec l'Ifaura. « *Il s'agit d'une formation certifiante et indispensable pour comprendre et adopter la bonne méthodologie, puis pour être capable de mener à bien des missions bilan carbone auprès des clients, qui seront fortement demandées au fil des prochaines années.* »

Une formation complète

Vous souhaitez sauter le pas ? Comptez cinq jours d'apprentissage, étalés sur deux à trois mois. Vous y découvrirez un module initiation qui sensibilise aux enjeux climat et expose les grandes lignes de la méthode. Puis vous passerez ensuite au module maîtrise, pour vous exercer sur des cas pratiques. La prochaine session prévue par l'Ifaura démarrera le 9 octobre.

✘ Le conseil de l'expert :

"Une fois formé, l'expert-comptable dispose d'un moyen simple pour expérimenter la méthode. La première étape sera de réaliser le bilan carbone de son cabinet, ce qui permet de toucher du doigt les quelques difficultés, afin de les éviter par la suite. Cela permet également de se sentir plus confiant pour proposer cette mission à nos clients."



© Tom Augendre

Octavie
Véricel



**Aline
Sam-Giao**

**" Devenir la place
forte de la culture
lyonnaise "**

Nommée directrice générale de l'Auditorium-Orchestre national de Lyon en 2017, Aline Sam-Giao s'évertue depuis à développer la culture musicale en terres lyonnaises. Malmenée lors de la crise sanitaire, l'ancienne hautboïste revient, à la veille de son départ pour Liège, sur les grands enjeux de cette année et se confie sur le fonctionnement au quotidien de l'Auditorium.

Quel bilan tirez-vous de ces dernières années ?

La période Covid a été dramatique pour nous et l'ensemble du secteur culturel ! Sur le plan économique, nous avons 1,8 million d'euros de déficit sur la première année de pandémie. Presque l'intégralité de nos dépenses ont été maintenues puisque nos musiciens ont continué de s'entraîner entre-temps, alors que nous n'avions plus aucune recette de billetterie. Conséquences : nous sommes passés de 5 millions d'euros de recettes propres en 2019, à 2 millions en 2020, 3 millions en 2021, puis 4,5 millions l'année dernière. Heureusement, nous sortons doucement de cette situation délicate. Pour ce qui est de la reprise, bien qu'on ait perdu plusieurs de nos spectateurs les plus âgés, méfiants à l'idée de revenir en intérieur, les salles se sont à nouveau bien remplies, avec notamment un renouvellement du public. Sur nos 200 000 spectateurs de l'année dernière, 40 % venaient pour la première fois.

" La crise sanitaire a renouvelé notre public "

Comment fonctionne l'Auditorium au quotidien ? Comment percevez-vous votre rôle ?

Nous vivons comme une entreprise. C'est une structure qui compte 104 artistes permanents, sans compter les 50 membres de l'équipe technique et administrative, ainsi que les 40 agents d'accueil. Le tout pour un budget d'environ 16 millions d'euros. Quant à mon rôle, je le perçois comme n'importe quelle cheffe d'entreprise. Et cela passe par beaucoup de management. Il est important pour moi de prendre du temps avec mes équipes afin de les connaître, de les rassurer, d'avoir de l'attention auprès d'eux.

Quel rôle joue le mécénat dans votre budget ?

Notre budget se répartit entre 70 % de subventions publiques et 30 % de recettes propres, essentiellement via la billetterie. La part de mécénat, qui existe seulement depuis 2015, est infime. Cette année, nous prévoyons un montant de l'ordre de 500 000 euros. L'intérêt de cet acte philanthropique est de faire découvrir l'Auditorium à un public nouveau, puisque le monde de l'entreprise est parfois très éloigné de celui de la culture. À noter que le mécénat ne finance pas les postes des musiciens et le fonctionnement de l'Auditorium, il existe afin de financer des projets supplémentaires, plus ou moins en bonus.

Quelle est votre vision du métier d'expert-comptable ?

L'expert-comptable représente le grand partenaire de l'entreprise ! Une personne de confiance qui conseille, notamment sur le mécénat. Perçu par certains comme un travail de l'ombre qui peut paraître austère, je trouve pour ma part que c'est une magnifique relation humaine entre l'expert-comptable et l'entreprise.

L'éco en bref

+ 3,4 % C'est la hausse cumulée de CA au 1^{er} trimestre 2023 par rapport au 1^{er} trimestre 2022. Au 1^{er} trimestre 2023, l'indice de chiffre d'affaires (ICA) des 107 660 TPE-PME d'Auvergne-Rhône-Alpes de notre échantillon est de 103,4, soit une progression de 3,4 % de leur chiffre d'affaires (CA) par rapport au 1^{er} trimestre 2022. Cette performance place la région au 7^e rang du classement national avec un résultat supérieur de 0,4 point à la moyenne française



Retrouvez les chiffres en détail sur le site imagepme.fr

Les sociétés pluriprofessionnelles d'exercice

Réel outil interprofessionnel ?

La situation n'est pas nouvelle mais fait débat au sein de la profession. Les SPE ont été créées par ordonnance en 2016, puis complétées par un décret en 2017, pour permettre l'exercice en commun de différentes professions réglementées. Problème, ces sociétés pluriprofessionnelles d'exercice se heurtent à des soucis de conformité. En témoigne Stéphanie Gresle, présidente de la commission déontologie-litiges à l'Ordre des experts-comptables.



Stéphanie
Gresle

Que pensez-vous des SPE et pourquoi créent-elles la polémique ?

L'idée de départ est bonne, voire louable : regrouper sous le même toit des professionnels libéraux ayant des activités distinctes, mais potentiellement complémentaires, afin d'offrir au client du « full service ».

Ainsi, experts-comptables, avocats, notaires et huissiers de justice travailleraient ensemble et sous une même bannière. Le problème réside dans le fait que toutes ces professions sont réglementées et soumises à de fortes contraintes. Aujourd'hui, il est très difficile pour une SPE de respecter les règles en vigueur des professions qui la composent.

Quelles sont ces principales règles à respecter ?

Première condition et non des moindres : le véritable exercice en commun de chaque profession au sein de la société. Si une SPE regroupe des avocats et des experts-comptables, les deux professions doivent alors être exercées au sein de la même structure avec des moyens propres à chaque activité. Ensuite, la comptabilité a l'obligation d'être distincte pour chaque profession. Le choix de la convention collective doit aussi être fait au sein de la SPE. Et enfin, les règles en vigueur imposent, au sein d'une SPE, la mise en œuvre d'une politique de gestion des conflits d'intérêt, puis d'un dispositif de « secret partagé » entre les professionnels.

Quelle est la situation actuelle dans la région ?

Je pense que beaucoup de confrères se sont lancés dans cette aventure sans mesurer les réelles difficultés auxquelles ils allaient devoir faire face. Covid oblige, nous avons seulement commencé à contrôler fin 2021 les premières SPE inscrites au tableau de l'Ordre qui dataient de 2017. Le constat est pour le moment sans appel : aucune SPE contrôlée jusqu'ici n'est conforme aux textes.

Que risquent les sociétés pluriprofessionnelles d'exercice non conformes ?

Les sociétés pluriprofessionnelles d'exercice en infraction disposent d'un délai pour régulariser leur situation. Passé ce délai et sans modification de leur part, les structures se verront sanctionnées. Et les conséquences sont extrêmement lourdes ! La SPE sera radiée par chacun des ordres professionnels dans lesquels elle est inscrite, tout comme les personnes physiques qui la dirigent. Il ne faudrait pas que les SPE soient l'outil permettant à une profession réglementée d'en racheter une autre sans en avoir, en principe, ni la qualité, ni la faculté...



**Nouvelles
organisations du travail**

Zoom sur les nouvelles pratiques des cabinets d'aujourd'hui



Réveil, douche, transport, pointer en arrivant au bureau, répondre aux courriels, multiplier les réunions interminables, pointer à nouveau en quittant le boulot, transport, dormir... Et on recommence ?

Alors que le marché du travail connaît aujourd'hui une transformation profonde, la routine habituelle des professionnels, caricaturée par le slogan métro-boulot-dodo, paraît désuète et passée de mode. Mais qu'en est-il des experts-comptables ?

Ils emboîtent le pas ! En effet, conséquence première de la pandémie, les manières d'exercer sont bouleversées et se transforment. Loin des schémas de travail des plus ordinaires, de nouvelles pratiques débarquent au sein des cabinets, mettant à

l'honneur le bien-être des professionnels de plus en plus flexibles. Simples tendances passagères ou nouveaux modes de travail établis ? Focus sur ces évolutions et façons d'exercer qui dessinent les contours du cabinet de demain.

Le télétravail sur la voie de la normalisation

Meilleur équilibre entre vie professionnelle et personnelle, réduction du stress, diminution du temps de trajet... Le télétravail a de quoi séduire ! Cette tendance, de plus en plus répandue et favorisée par les nouvelles technologies, s'est même révélée salvatrice pour de nombreuses entreprises alors plongées en plein confinement, Covid oblige. Depuis, ce mode d'organisation s'est rapidement banalisé, et ce jusqu'aux cabinets d'expertise comptable de la région. En témoigne Stéphane Grange, expert-comptable associé chez Cogeparc.

Le télétravail, l'essayer c'est l'adopter ? Pour Stéphane Grange et ses collaborateurs, il semblerait que oui. « *Cela fonctionne très bien ! Les équipes se montrent satisfaites et heureuses. Il n'y aura pas de retour en arrière* », assure-t-il. Si l'idée d'exercer chez soi est née à l'aube de la pandémie, son instauration a dû attendre le retour des effectifs au sein des bureaux. Un temps d'attente précieux utilisé pour peaufiner la mise en place de cette nouvelle pratique et peser le pour et le contre.

Résultat : une charte sur le télétravail a été rédigée pour encadrer l'exercice à la maison.

« *Ce texte a pour objectifs de répondre aux demandes des collaborateurs et de faire face aux contraintes de*

déplacement ; ce qui est possible avec la digitalisation de notre métier », explique Stéphane Grange.

Dans le détail, la charte régit l'éligibilité au télétravail : par exemple pour pouvoir en bénéficier, comptez au minimum trois mois d'ancienneté dans le cabinet, puis un an d'expérience dans la profession. Deux jours fixes de travail à distance sont autorisés par semaine. « *Chacun est libre de choisir ses dates, à condition d'avoir l'accord du responsable afin de conserver un cer-*



Stéphane Grange,
expert-comptable

tain équilibre dans le service concerné », détaille l'expert-comptable lyonnais.

Le télétravail : une réalité, à condition d'agilité

En effet ! La rupture de l'équilibre, de l'harmonie et de la stabilité des équipes au sein des bureaux représente la plus grande crainte des dirigeants au moment de franchir le cap du « TT ». Une angoisse bien connue de Guillaume Paour, expert-comptable, commissaire aux comptes et fondateur du cabinet OnlyCompta. « *On a toujours eu besoin du télétravail. Aujourd'hui, cette pratique est devenue monnaie courante. Pour autant, s'il n'y a plus personne dans les locaux, l'ambiance et la cohésion de groupe que nous cherchons à infuser se dissiperont* », suppose-t-il. À ce titre, les journées à la maison et celles au bureau sont structurées sur un calendrier commun : les lundis et jeudis, présence exigée, les mardis et vendredis en TT.

**" Cela
fonctionne
très bien !
Les équipes
se montrent
satisfaites et
heureuses. Il
n'y aura pas
de retour en
arrière."**

Bye bye la sédentarité, bonjour le sport en cabinet



Paul Chabrilat,

commissaire aux comptes et expert-comptable

Les idées reçues sur les experts-comptables ont la vie dure... Et si l'ensemble des clichés sont bien éloignés de la réalité, celui sur la sédentarité reste en partie vrai, au vu des missions qui incombent à la profession.

Alors pourquoi ne pas combattre les idées surfaites tout en bonifiant sa santé ?

Deal ! Un pari lancé en 2019 par Paul Chabrilat, commissaire aux comptes et expert-comptable associé chez 2BC Conseil. Depuis, le planning de la semaine est bien connu par l'équipe lyonnaise.

Chaque début de semaine, c'est « lundi transpi » ! Au pied des locaux, une salle de boxe est allouée les lundis matin pour des séances de crossfit encadrées par un kinésithérapeute. « *Le sport en cabinet, c'est du gagnant-gagnant !* » scande l'expert-comptable. *Environ 40 % des effectifs viennent de manière régulière pour exercer cette activité physique adaptée. Elle est comprise dans le temps de travail pour ne pas exclure certains collaborateurs qui ont des impératifs personnels. Cela permet de passer un*

moment convivial, de décompresser, de se rapprocher et de renforcer la cohésion de l'équipe. Le tout sans lien de subordination », précise-t-il.

Lutter contre la sédentarité en pratiquant une activité physique régulière permet, de fait, d'améliorer sa qualité de vie et son bien-être. L'enjeu est crucial et l'efficacité des actions prouvée. Un collaborateur en bonne santé est un collaborateur plus efficace et plus épanoui dans sa structure. Les cabinets qui proposent des activités physiques en sont conscients ! Pour Paul Chabrilat, « *faire du sport en cabinet permet d'avoir un esprit sain dans un corps sain* », sourit-il, un brin moqueur. Pour autant, au-delà de la plaisanterie, grâce à l'instauration de ces séances sportives, un véritable élan s'est ancré au sein du cabinet. Plusieurs collaborateurs ont pris goût aux haltères et se sont inscrits à la salle comme supplément. Une dynamique est lancée !



Flexibilité et productivité en cabinet, un mariage qui " fait sens "

Faut-il travailler plus pour gagner plus ? Si ce célèbre slogan reste en vogue dans la bouche de nombreux dirigeants, de nos jours, la tendance semble plutôt de miser sur une nouvelle formule, plus à cheval sur les conditions de travail et le bien-être au bureau. Nous pourrions la résumer par : travailler en liberté et en flexibilité pour plus d'efficacité. Ou pour nos lecteurs les plus à l'aise avec la langue de Shakespeare :

Work smarter, not harder. Dans le sillage de cette nouvelle manière d'exercer, un cabinet d'expertise comptable de la région s'est récemment montré des plus novateurs en instaurant la semaine de quatre jours. Une initiative familière de nos amis islandais, mais qui reste majoritairement en expérimentation dans l'Hexagone.



Olivier Surcrot, expert-comptable

" Selon moi, nous avons besoin d'un meilleur équilibre de vie."

Semaine de quatre jours, tout le monde y gagne ?

Il faut remonter à décembre 2022. Date à laquelle l'une des associées d'Olivier Surcrot, expert-comptable associé et président du cabinet Qintens, lui a soufflé cette idée. Mise en place depuis début mai, la semaine de quatre jours semble depuis avoir conquis l'ensemble du cabinet. « *Nous avons sondé nos collaborateurs afin de savoir si cette proposition allait leur convenir. La réponse a été quasi unanime. C'est un grand OUI !* », s'exclame l'expert-comptable de 53 ans. Sans obligation pour les équipes déjà en place, cette mesure deviendra, lors des recrutements, un impératif auquel devront se soumettre les nouveaux salariés. Bonne nouvelle ! « *Aucun problème ou limite à déclarer jusqu'à présent*, confie Olivier Surcrot, qui ne voit que des avantages dans cette semaine raccourcie. *L'organisation est très facilement réalisable. Près de 80 % de l'effectif ont franchi le pas et des signes avant-coureurs montrent que ce chiffre va prochainement augmenter. Selon moi, nous avons besoin d'un meilleur équilibre de vie. Il existe un temps pour le bureau et un temps à l'extérieur. Aujourd'hui, le fait de raccourcir la semaine permet de faire plein de choses à titre personnel, de donner du sens à nos missions et d'être dans de meilleures conditions physiques et psychologiques, donc d'être plus efficace. Les équipes sont très confiantes* », affirme-t-il. Et d'ajouter : *la semaine raccourcie, couplée au télétravail, donne une véritable flexibilité qui s'inscrit dans un programme de responsabilité sociétale des entreprises (RSE) évident ! Avec quatre jours de travail, dont deux en TT conservés, nos collaborateurs évitent la fatigue de longs trajets tandis que notre structure réduit son empreinte carbone.* »

Chouchouter pour fidéliser, le cabinet de demain mise sur l'attractivité

Alors que la profession est actuellement en pleine mutation, les cabinets d'expertise comptable éprouvent des difficultés, tant à recruter qu'à conserver des jeunes talents.

Pour Olivier Sucrot, « *le marché de l'emploi est en tension. Aujourd'hui, il est essentiel de transformer les cabinets pour donner du sens au travail et attirer les nouvelles générations dans nos rangs* ». Un sentiment partagé par Guillaume Paour, commissaire aux comptes, expert-comptable et président du cabinet OnlyCompta, créé en janvier 2019 en région lyonnaise.

Après une expérience au sein de son ancienne structure dont la surcroissance s'était faite au détriment des valeurs humaines, Guillaume Paour change son fusil d'épaule et décide de se mettre à son compte, avec comme seul mot d'ordre : bien-être au travail.

« *Quand j'ai monté mon cabinet, je souhaitais faire table rase du passé et démarrer une nouvelle aventure à ma manière. Une structure où la réflexion sur les conditions de travail, où l'ambiance et la proximité entre collaborateurs seraient au centre des préoccupations* », confie-t-il. Assez du turn-over ! Face à la pénurie que rencontre la profession, l'enjeu est de conserver et fidéliser les équipes en place.

Des actions et mesures en pagaille :

Des rendez-vous festifs. Outre les tournois de baby-foot organisés, les soirées à thème, les sorties en plein air, ainsi que le séminaire annuel, un budget animation est alloué chaque mois afin de renforcer l'ambiance et la cohésion d'équipe. À tour de rôle, chacun définit la prochaine activité, le thème, le lieu et la nature de l'événement. Carte



Guillaume Paour,
commissaire aux comptes,
expert-comptable

blanche ! « *Au-delà de l'harmonie suscitée par ces moments, le plus important reste de faire participer les collaborateurs à l'animation des autres salariés. Qu'ils se sentent impliqués et investis* », explique-t-il.

La fidélité n'a pas de prix. C'est un critère qui lui est cher ! Pour récompenser la fidélité, l'expert-comptable de 35 ans a mis en place des congés payés supplémentaires, disponibles tous les deux ans d'ancienneté. Au bout d'une décennie, une sixième semaine est ainsi offerte.

La communication comme vecteur de réus-site. « *La communication est très importante. Il faut échanger, qu'il y ait des problèmes ou non* », insiste Guillaume Paour. À ce titre, plusieurs réunions sont instaurées au sein de son cabinet. D'abord, il y a le rendez-vous trimestriel pour présenter les nouveautés, l'évolution du cabinet et les chiffres clés. Deux heures de formation sur l'actualité sont communiquées. Ensuite, il y a la réunion semestrielle en compagnie des « bras droits » qui supervisent les dossiers des collaborateurs. L'objectif ici est d'analyser l'amélioration des process, la planification de solutions face aux difficultés... Enfin, chaque jeudi, Guillaume Paour, le dirigeant, invite un collaborateur au restaurant, ce dernier étant désigné par l'heureux élu précédent. « *Ce moment convivial sert à apprendre à se connaître, en discutant uniquement sur le plan personnel* », assure-t-il, puisqu'il est toujours plus simple de communiquer avec une personne que l'on connaît.

Le défi de la posture managériale



Sandrine Oeuvarard

« Nous ne sommes pas une entreprise mais un cabinet. Le management ne nous concerne pas. » Que nenni ! « Bien qu'il y ait de nombreuses différences, à partir du moment où il existe un collectif, il y a alors des enjeux managériaux », assure Sandrine

Oeuvarard, formatrice en management et leadership et coach professionnelle

travaillant en partenariat avec l'Ifaura depuis quatre ans. Selon elle, le management est l'un des premiers leviers de transformation des cabinets et de rétention des talents. « Les études le démontrent, un des trois premiers motifs de démission, c'est le management », confirme-t-elle.

« Avec l'Institut de formation Auvergne-Rhône-Alpes (Ifaura), nous proposons des formations afin d'accompagner les professionnels du chiffre dans leur posture managériale. Ces journées sont des temps précieux qui leur permettent de prendre du recul, de se poser des questions, d'avoir des prises de conscience sur leurs modes de fonctionnement, comprendre que la casquette de manager

est différente de celle d'expert, et de découvrir une boîte à outils facilement réutilisable dans leur quotidien », explique Sandrine Oeuvarard. Pour autant, ces formations, utiles et pragmatiques, ne sont pas suffisantes et nécessitent d'être approfondies. « Pour réellement transformer, il est capital que les associés soient intimement convaincus de l'importance du management et décident d'y porter de l'attention en s'investissant eux-mêmes et en soutenant leurs managers dans la démarche. »

✗ **Retrouvez le replay du webinaire** animé par Sandrine

Oeuvarard le 14 juin dernier sur l'innovation managériale : quelles bonnes pratiques intégrer au sein d'un cabinet d'expertise comptable ?



Un autre webinaire est prévu le 18 septembre sur le thème « **Attirer, manager des collaborateurs de la génération Z** ».

Mécénat de compétences : s'engager pour valoriser

Donner du sens à son activité tout en développant de nouvelles compétences. Tel est le tandem d'atouts qu'offre le mécénat de compétences. À Lyon, l'Entreprise des possibles, fonds de dotation actif sur la métropole de Lyon, propose, entre autres, via une plateforme numérique, des activités de bénévolat à destination des collaborateurs des sociétés adhérentes. Sur son temps personnel, le salarié devient bénévole pour une association référencée parmi les 35 de l'Entreprise des possibles. Avec plus de 180 missions proposées, l'entreprise du collaborateur lui accorde du temps supplémentaire pris sur son temps de travail.

Pour Isabelle Fieux, déléguée générale adjointe de l'Entreprise des possibles : « L'idée est d'être en adaptation sur d'autres terrains que son entreprise, en lien avec le milieu associatif et solidaire local. Ces missions permettent au collaborateur de donner du sens et de développer des compétences, tout en renforçant la responsabilité sociale des entreprises, et d'améliorer la cohésion sociale dans le cabinet. C'est du gagnant-gagnant ! »



Isabelle Fieux



Lilou Rech, étudiante en première année de BTS comptabilité gestion

"J'ai participé à la Nuit qui compte pour la première fois"

Grenoble a ouvert le bal saisonnier des Nuits qui comptent le 15 juin, au restaurant l'O2. Dress code « tapis rouge », vue imprenable sur la ville et cocktail au programme : il y avait de quoi impressionner pour une première expérience... Et de quoi faire briller les yeux des plus jeunes collaborateurs. « *J'ai remporté 1 000 euros de voyage*, raconte Lilou Rech, en première année de BTS comptabilité gestion à Grenoble. *On est arrivés vers vingt heures avec mon cabinet et il y avait un jeu. C'était un questionnaire à renseigner puis les gagnants étaient tirés au sort.* » Elle a trouvé les questions du jeu assez accessibles : retrouver le nom de l'un des partenaires de la soirée, donner la date d'entrée en vigueur de la facture électronique... « *La nuit qui compte était mon premier événement, j'ai accompagné les collaborateurs de mon cabinet pour partager un moment convivial et j'ai participé au jeu sans trop y croire.* » Cette première année d'alternance s'achève donc en beauté pour la jeune passionnée de la profession. « *Je me suis spécialisée en gestion finances en terminale, et là j'ai adoré ! On touchait aux bases de la comptabilité. C'est ce qui m'a fait poursuivre en BTS, j'apprécie réellement ce que je fais en cabinet, tout comme l'ambiance qu'il y règne. Et les soirées comme celle-ci sont vraiment de beaux moments.* »

Le jour où...

"J'ai chaussé mes crampons !"

« Ça matche » pour cette deuxième édition ! Le samedi 17 juin, en cette fin de période fiscale, les experts-comptables ont laissé au vestiaire les bilans et chaussé leurs crampons. Réunis à l'initiative du CJEC et de l'Anecs au stade du forum des sports à Saint-Maurice-de-Beynost, les étudiants, stagiaires, professionnels et partenaires, qu'ils soient adhérents ou non aux associations, ont été conviés à un tournoi de football intercabinets. « *Cela permet de se voir en dehors du cadre formel du cabinet et c'est toujours agréable d'échanger dans une ambiance plus détendue* », témoigne Baptiste Forgeat, collaborateur depuis cinq ans au sein du cabinet Safigec, à Caluire-et-Cuire. Membre de l'Anecs, ce dernier était impliqué dans l'organisation du tournoi. « *L'année dernière, j'avais déjà participé à l'organisation de la première édition. On tente de renouveler la tradition, et pourquoi pas de l'instaurer.* » Véritable moment de convivialité, la journée a débuté vers 9 heures avec les phases de pool jusqu'à 13 heures, puis les phases éliminatoires se sont jouées de 15 à 17 heures. Point de restauration le midi, moment partagé à la buvette en fin de journée, l'heure était au coup d'envoi de la période estivale pour les professionnels du chiffre. « *C'est important pour la convivialité, mais cela permet aussi de renouveler l'image de l'expert-comptable. Une initiative à développer toute l'année. Par exemple au cabinet, le lundi, c'est football au format cinq contre cinq en urbansoccer.* »



Frédéric Berthet,

Gérant et associé d'Omnium,
cabinet spécialisé en immobilier d'entreprise à Lyon

"La construction, c'est le poumon économique de la cité"

L'adage est bien connu, « *quand le bâtiment va, tout va* ». Reprise par de nombreuses personnalités publiques, cette formule prend tout son sens lorsqu'elle est prononcée par Frédéric Berthet. Le dirigeant et associé de l'entreprise d'immobilier Omnium, lyonnais pur jus et fier de l'être, est littéralement amoureux de la capitale des Gaules. Il perçoit la construction comme un poumon économique de la région et de Lyon.

Un parcours en forme de « success-story », qui remonte au début des années 2000. Après avoir fait ses premières armes chez Malsch, puis chez Billon, Frédéric Berthet et son associé Romain Fallaix ont eu l'occasion de racheter le cabinet Lyon Omnium, qui prospérait depuis 1947 au sein de la famille Philip. Depuis, l'entreprise n'a cessé de se développer en terres lyonnaises et a considérablement élargi son offre. Jusqu'à commercialiser aujourd'hui de grands projets immobiliers, à l'instar

de la cinquantaine fraîchement célébrée, Frédéric Berthet a propulsé en une vingtaine d'années son entreprise spécialisée dans la transaction de locaux commerciaux et de bureaux en hyper-centre, sur le podium régional du marché immobilier. Connue et reconnue par des milliers d'entreprises, de commerçants et d'artisans, Omnium intervient en matière d'implantations, vente de fonds de commerce, de murs commerciaux, location, achat, cession de droits au bail et estimations. Au total, l'entreprise indépendante lyonnaise réalise aujourd'hui près de 2,5 millions d'euros de chiffre d'affaires. Elle compte une trentaine de collaborateurs en ses rangs.

de l'emblématique tour de la Part-Dieu « To-Lyon ». C'est aussi à Omnium qu'a été confiée l'épineuse mission de dynamiser la commercialisation du Grand Hôtel-Dieu.

Adaptation et force de résilience comme fers de lance

Pourtant, Frédéric Berthet et Omnium n'ont pas l'intention de se contenter de ces succès. Le domaine de l'immobilier n'est pas de tout repos. Loin de là, et ce aujourd'hui plus que jamais. « *Ces dernières années, le marché était très animé, confirme le sémillant dirigeant. En 2020, il y a eu la crise du Coronavirus. Ça a été d'une violence inouïe pour notre entreprise et notre secteur.* »

Pour autant, Frédéric Berthet dit avoir su conserver son calme, son sang-froid et un optimisme inaltérable. « *Les aides du gouvernement ont été extraordinaires pour les entreprises. Cela nous a permis de retomber sur nos pattes et de préparer la suite.* » Ainsi, une fois les doutes et les craintes balayés, Frédéric Berthet n'a pas baissé les bras. « *En 2021 et 2022, il y avait un grand enthousiasme et le taux de croissance était très élevé. Ça a cartonné ! Nous avons ainsi doublé notre volume d'affaires* », se souvient-il. Patatras : le marché s'est effondré en fin d'année, plombé par la guerre en Ukraine qui s'enlisait, la pénurie de matériaux, l'inflation galopante et la crise énergétique. De véritables montagnes russes ! « *Les banques faisaient bien moins confiance. Au premier trimestre, le marché de bureaux de demandes placées sur la*



métropole de Lyon a diminué de 40 % par rapport à l'an dernier. C'est énorme ! »

"On construit comme on vit"

Tantôt investi auprès de jeunes commerçants locaux en quête de financement, tantôt mobilisé auprès d'associations militantes pour le bien-être des enfants et des plus démunis, ce patron au grand cœur et aux nombreuses facettes se mobilise sur tous les fronts avec pour seuls mots d'ordre : l'adaptation et l'humain. « Nous devons réfléchir à de nouveaux modes de travail et de consommation. Les temps changent, les gens aussi. On construit comme on vit. Chez Omnium, on cherche à s'adapter à ces nouveautés en créant des tiers lieux, par exemple. Il faut être inventif et s'appuyer sur le dynamisme de la ville et de notre région pour accompagner de la meilleure manière nos clients. »

Un naturel créatif qui a récemment amené le chef d'entreprise à ouvrir un nouveau département : Omnium Sports. Un pôle qui s'occupe de la communication d'athlètes lyonnais en situation de handicap, au niveau international, et préparant les Jeux olympiques de Paris 2024. Prochaine étape en vue, un renforcement sur les projets des villes périphériques de la région. Chantiers à suivre...



Mon expert-comptable

« J'attends de mon expert-comptable qu'il soit dans le conseil fiscal. Selon moi, ce professionnel s'apparente à un cogérant. Au-delà de faire un bilan, l'expert-comptable doit être actif. Je lui demande de participer aux perspectives, à la stratégie de l'entreprise, qu'il ait son mot à dire. Un très bon expert-comptable se démarque quand il s'investit, fait des propositions et devient partie prenante dans le cabinet pour donner des directions. Cela implique également les problématiques et enjeux RSE. »

Déjeuners d'affaires

Délices et saveurs ardéchoises au restaurant **Le Cerisier (07)**

Au détour d'une petite ruelle de Tournon-sur-Rhône, Le Cerisier, récompensé à plusieurs reprises d'un Bib gourmand, propose une cuisine bistronomique à



travers des plats traditionnels revisités avec originalité et élégance. Une cuisine soignée qui fleure bon le pays ardéchois, accompagnée d'une belle carte de vins de la vallée du Rhône qui saura enchanter les palais. Mention spéciale au pâté en croûte maison.

Le Cerisier
1 rue Saint-Joseph
07300 Tournon-sur-Rhône
04 75 08 91 02



Restaurant Lamartine, vue sur le lac et poisson dans l'assiette (73)



Entre Aix-les-Bains et Chambéry, au bord du lac du Bourget, le restaurant Lamartine offre un paysage des plus bucoliques. Une vue à couper le souffle...

et qui ouvre l'appétit. Au menu, le chef Pierre Marin propose, depuis janvier 1997, une cuisine gastronomique de « classique à revisitée », déjà récompensée d'une étoile au Guide Michelin. La carte, quant à elle, change cinq fois par an, sans pour autant cesser de plonger dans les eaux du lac, mettant au goût du jour la faune locale.

Lamartine
route du Tunnel-du-Chat
73370 Bourdeau
04 79 25 01 03



Pause culture

Le Jazz à la fête en Isère (38)

Rendez-vous incontournable des amoureux du saxophone, l'emblématique festival de Jazz à Vienne fait son retour au Théâtre antique de la ville, du 28 juin au 13 juillet prochains. Pour cette 42^e édition, bien plus féminine que les précédentes, la programmation affiche une grande diversité musicale, dont la moitié des artistes viennent pour la toute première fois. Comme chaque année, plus de 200 000 festivaliers viendront profiter des quinze jours de concerts.



jazzavienne.com



Concerts et spectacles en folie (69)

Le festival des Nuits de Fourvière proposera, du 31 mai au 28 juillet, 131 concerts et spectacles sur les historiques théâtres romains de Fourvière et de l'Odéon, ainsi que dans d'autres sites lyonnais. Au programme : théâtre, musique, danse, opéra et cirque, le tout en mélangeant artistes locaux et stars internationales. Près de 150 000 spectateurs sont attendus devant les scènes du festival pluridisciplinaire.



nuitsdefourviere.com



La Drôme des collines en musique (26)

Promouvoir la culture, les artistes et le développement durable en chanson. Tel est l'objectif fixé par le festival Erva, de retour les 7 et 8 juillet à Anneyron. À l'occasion de cette 7^e édition, près de 10 000 festivaliers seront présents pour vibrer lors de la vingtaine de concerts organisés, allant du reggae jusqu'au dub, en passant par des sonorités hip-hop.

ervafestival.com



Tableau du conseil régional de l'Ordre des experts-comptables Auvergne-Rhône-Alpes (SESSION DU 10 MAI 2023)

INSCRIPTIONS

■ EXPERTS-COMPTABLES

Faustine ANDRE / CHAMBERY (73)
Jonathan BELY / GRENOBLE (38)
Caroline CHIRON / SASSENAGE (38)
Jérémie CHOUZY / SAVIGNEUX (42)
Stéphanie CLAUDIN / LYON 6° (69)
Adrien COULBEUF / LYON 6° (69)
Blandine DAURIAC / THIERS (63)
Marion DOYELLE / SATHONAY-CAMP (69)
Etienne DYE / LYON 8° (69)
Julie GALLARDO / LA MOTTE SERVOLEX (73)
Stéphane JOLY / GRENOBLE (38)
Aymeric MARTIN / UNIEUX (42)
Gaëlle MASSON / VIENNE (38)
Jeannette RUZINDANA / ARCHAMPS (74)

■ RÉINSCRIPTIONS

Marc BUTHURIEUX / LYON 6° (69)
Séverine CORNET / LYON 7° (69)
Brigitte ROCHER / LYON 9° (69)

■ INSCRIPTIONS CAFCA

Laetitia MEUNIER / SAINT-JEAN-EN-ROYANS (26)
Sabrina SIDHOUM / CALUIRE-ET-CUIRE (69)

■ ARRIVÉE REGION

Franck POURRAZ / ANNECY (74)

■ SOCIÉTÉS D'EXPERTISE COMPTABLE

ACGC / TASSIN (69)
AVISEA CONSEILS / ÉTOILE-SUR-RHONE (26)
CEMIA PROD. / CHALLES-LES-EAUX (73)
CELINE MURAT CONSULT / FILLIERES (74)
CMO ASSISTANCE / SEYSSINET (38)
DYE CONSEIL ET ACCOMPAGNEMENT - DCA / LYON 8° (69)
EMD / SEYSSINET (38)
EXPR CAB' / LYON 6° (69)
FINANCIERE IN EXTENSO / LYON 2° (69)
LME ACCOUNTING / SAINT-JEAN-EN-ROYANS (26)
MAHJE / ST PAUL DE VARAX (01)
MIRON EXPERT-COMPTABLE / RIVES (38)
MDO CONSEILS ET ASSOCIES / SATHONAY-CAMP (69)
MP CONSEILS / VIENNE (38)
OBI / SAINT-TRIVIER-SUR-MOIGNANS (01)
SAMS MOUNAUD / CREUZIER-LE-NEUF (03)
SC COMPTA / LYON 7° (69)
SIXTINE H / SAINT-NIZIER-DU-MOUCHEROTTE (38)
VPIV / LYON 6° (69)

■ ARRIVÉE RÉGION DE SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE

SODEXCO / LIMONEST (69)

■ SOCIÉTÉS DE PARTICIPATIONS D'EXPERTISE COMPTABLE

DEH / LYON 8° (69)
HOLDING FG / DIE (26)
MTAU EXPERTISE / SAINT-MARCELLIN (38)

■ BUREAUX SECONDAIRES

MONT-BLANC SCORE / LE GRAND BORNAND (74)
SADEC AKELYS / SAINT-GENIS-LAVAL (69)
SADEC AKELYS / VIENNE (38)
SPE AURYS LYON / CREMIEU (38)
SPE AURYS LYON / TREVOUX (01)

■ BUREAUX SECONDAIRES D'AGC

ANAFAGC / LYON 6° (69)
ANAFAGC / CHAMBERY (73)

SUSPENSIONS - RADIATIONS

■ SUSPENSION À LA DEMANDE

Kawtar BENSOUA / CLERMONT-FERRAND (63)

■ RADIATIONS À LA DEMANDE

Bernard BECAMEL / CLERMONT-FERRAND (63)
Pierre BERGER / THONON-LES-BAINS (74)
Jean-Baptiste CESCO / PONT-DE-BEAUVOISIN (38)
Marc DHERBEY / SAINT-DIDIER-AU-MONT-D'OR (69)
Frédéric DEROUETTE / CLERMONT-FERRAND (63)
Fabrice DURAFFOURG / VALENCE (26)
Marie-Hélène FORISSIER / SAINT-ÉTIENNE (42)
Philippe GAUCHER / LYON 3° (69)
Geoffroy GLAZIOU / COURNON D'Auvergne (63)
Philippe GUEGUEN / LYON 2° (69)
Christine GUILLAUD / DARDILLY (69)
Joël MARTINEZ / PIERRELATTE (26)
Pierre MIELCAREK / MONTBONNOT-SAINT-MARTIN (38)
Eric NERON / ANNECY (74)
Sébastien RUAT / CHADRAC (43)
Benjamin SION / AIME (73)

■ ADMISSION À L'HONORARIAT À LA DEMANDE

Jean-Marc COSTILLE / VILLEURBANNE (69)

■ RADIATIONS SECONDAIRES PERSONNES PHYSIQUES

Jean-Philippe MAGNIEN / LYON 3° (69)

Sylvie REYMONDON / CHARLIEU (42)

■ SOCIÉTÉS

AIBI CONSULTING / SAINT-DIDIER-AU-MONT-D'OR (69)
ANALYS CONSEILS / LYON 6° (69)
ARROW LYON / LYON 3° (69)
AUDIT COMPTABILITE ADMINISTRATION / MORESTEL (38)
CABINET ELIEL / VILLEURBANNE (69)
CEW EXPERTS-COMPTABLES / BOURG-EN-BRESSE (01)
FECRA-AEGIS / SAINT-GENIS-LAVAL (69)
HIMERO COMPTALPES / GRENOBLE (38)
JUSICACH / VALENCE (26)
MDH CONSEIL / SAINT-DIDIER-AU-MONT-D'OR (69)
ORECC ROANNE / ROANNE (42)
ORPAEY / ANNECY (74)
SODAC-DEV / THIZY-LES-BOURGS (69)
SOFIGES / LIMONEST (69)
SOCIÉTÉ CIVILE BKF / CLERMONT-FERRAND (63)

■ BUREAUX SECONDAIRES DE SOCIÉTÉS

CABINET ESCURA ET ASSOCIES / RIOM-ES-MONTAGNES (15)
FECRA-AEGIS / VIENNE (38)
HALCHIMISTES CONSEILS / GENILAC (42)
NECTOUX ET ASSOCIES / CLERMONT-FERRAND (63)

■ RADIATIONS BUREAUX SECONDAIRES D'AGC

CERFRANCE DROME VAUCLUSE / NYONS (26)

CHANGEMENTS DE RAISON SOCIALE

AEQUIFI qui devient ORIGINNE (69)
ARTHAUD & ASSOCIÉS LIMONEST qui devient BONNET & ASSOCIÉS OUEST (69)
AUDIGEST qui devient @ COM AUDIGEST (69)
CABINET FALZONE-MEYER qui devient CABINET FREDERIC FALZONE - CFF (38)
CEGEX - CENTRE DE GESTION ET D'EXPERTISE COMPTABLE qui devient INCOME (63)
CYRIL PETRE CONSEILS & COMPTABILITE qui devient CP2C (63)
FOURNIER & CIE qui devient FOURNIER & VIGNERON (26)
SAFIR qui devient @ COM AUDIGEST SAFIR (69)

**Experts-comptables,
simplifiez
et sécurisez
les formalités
de vos clients**

➤ **La Chambre de Métiers et de l'Artisanat
vous propose l'appui d'un expert pour
les dossiers de vos clients.**



Chambre
de **Métiers**
et de l'**Artisanat**

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

CMA-AUVERGNERHONEALPES.FR